



Réunion à Douai ce Samedi 27 Mars Plus de 200 Personnes

Les deux réunions de Conflans et de Douai ont permis de consulter près de 400 Bateliers, soit un peu plus de la moitié des 750 entreprises de la profession : ce chiffre impressionnant traduit la très grande inquiétude face aux problèmes cruciaux que nous vivons : à l'unanimité, les présents se sont prononcés pour tout bloquer sur nos voies d'eau afin de mettre un terme au véritable assassinat entrepris par les donneurs d'ordre.

Il est indispensable d'empêcher le travail à perte : tout le monde est d'accord, mais la difficulté est d'obtenir des pouvoirs publics qu'ils officialisent un tarif en dessous duquel il n'est pas possible de transporter. Au nom du libéralisme économique, ils s'y refusent...à nous de l'imposer et d'imposer également la mise en place de contrôles systématiques pour que ce seuil légal soit effectivement appliqué, car il est évident qu'il ne faut pas compter sur les courtiers pour Jouer le jeu.

**il a été convenu que la décision d'action serait prise
le 17 Avril, à l'assemblée générale de La Glissoire
(à 9h à la salle de la mairie de Marolles sur Seine)**

En attendant, la Glissoire reprend contact avec les courtiers pour leur proposer de faire un choix :

- le partenariat avec la batellerie en respectant les seuils de légalité que nous fixerons
- ou la poursuite de l'entreprise de destruction de l'artisanat batelier

Il n'y a pas d'autre alternative pour eux...et pour nous transporteurs, il n'y a pas non plus d'autre possibilité que d'imposer des prix décents ou...disparaître : visiblement, les bateliers ont choisi de ne pas baisser pavillon.

Dans le prochain numéro de Cap à l'Amont (N°22) qui vous sera envoyé demain, vous aurez la lettre adressée au Ministre Borloo puis dans le N° 23 la lettre envoyée aux courtiers et chargeurs.

Enfin, d'ici le 17 Avril, le Syndicat va fixer des prix minimum en s'appuyant sur les prix fixés avec VNF en 1994 et le résultat d'une étude faite par un cabinet Néerlandais en 2003 sur le coût d'exploitation des bateaux de navigation intérieure. Ces prix (revalorisés) seront applicables en attendant le résultat de l'étude en cours menée par la CNBA et dont les résultats seront connus dans plusieurs mois : il faut faire des choix dans l'urgence avant que d'autres confrères disparaissent.

PARU DANS LE FIGARO du 16 Mars : La SNCF perd 1 Milliard d'euros en 2009

« ...la seule activité de transport de marchandises de la SNCF a perdu 1 Milliard en 2009...ce déficit a été enregistré malgré une plus value exceptionnelle de 230 Millions d'Euros sur la vente de terrains dans le quartier des Batignolles à Paris. Déjà en 2008, le fret avait perdu 325 Millions d'euros... »

Signalons, pour la petite histoire que Logistra (grand spécialiste des prix de fret fluviaux écrasés) est une filiale de la SNCF : Cela laisse supposer que des gens comme ceux là font tourner à perte leur propre transporteur pour générer un pareil déficit . Question à poser : l'état couvre t'il ces déficits ?...affaire à suivre...transmettez toutes infos dont vous disposez.

Question subsidiaire : les responsables de ces pratiques ont t'ils un salaire garanti ?

Initiatives de Bateliers...

Leroy Fabio (bateau Maritime) écrit au Ministre des transports pour demander les raisons pour lesquelles il refuse de fixer un seuil légal de rémunération de notre profession alors que cela existe pour les salaires avec le SMIC...y aura t'il une réponse ?

Franck Pihen (bateau Alabama) a demandé un entretien avec un responsable de la police fluviale (Contrôleur du service Navigation) de la Moselle : il a essentiellement appris que les effectifs étaient tellement restreints les contrôles de police ne peuvent se faire que 2 jours par mois. Résultat : si les Français sont scrupuleusement contrôlés aux pays bas ou sur le Rhin, les bateaux étrangers qui viennent en France font absolument ce qu'ils veulent...et certains ne s'en privent pas y compris en demandant aux Français de ralentir pour les croiser car ils ont les pieds trop lourds.